

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 25942

Numéro SIREN : 528 951 668

Nom ou dénomination : 1000 ET UNE PROPRIETES

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2022 sous le numéro de dépôt 40875

Désignation de l'entreprise		Société 1000 ET UNE PROPRIETES SASU			Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise		13 B AVENUE DE LA MOTTE PICQUET			75007 PARIS
Numéro SIRET *		5 2 8 9 5 1 6 6 8 0 0 0 2 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 13 11 22 02 1	Exercice N-1 clos le 13 11 22 02 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	1 537	311	1 226
	Immobilisations financières * (1)	040			
	Total I (5)	044	1 537	311	1 226
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	40 083	40 083	31 025
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	314	314	1 623
	Valeurs mobilières de placement	080			
	Disponibilités	084	60 075	60 075	34 557
	Charges constatées d'avance *	092			
	Total II	096	100 472	100 472	67 205
	Total général (I+II)	110	102 008	311	101 697
					67 205
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	25 000	25 000
	Ecarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	2 500	2 500
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131)	132	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	56 111	32 853
	Provisions réglementées		140		
	Total I	142	83 611	60 353	
	Provisions pour risques et charges		154		
DETRES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	76	1 643
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169)	172	18 009
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III	176	18 086	6 853	
	Total général (I + II + III)	180	101 697	67 205	
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	300	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			1 537
					184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégations

Déductions

Déficits

Ces dernières

RÉSULTAT COMPTABLE								
Ventes de marchandises *		dont export et livraisons	209			210		
Production vendue	biens	intracommunautaires	215			214		
	services *		217			218	116 552	80 877
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230	230	3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	116 782 80 880
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
Variation de stock (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	43 083	38 862
Impôts, taxes et versements assimilés (CFE et CVAE *)	dont taxe professionnelle	243	70)		244	70	70
Rémunérations du personnel *						250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 183	1 829
Dotations aux amortissements *						254	311	
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1 393	1 692
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	714					
Total des charges d'exploitation (II)							264	47 040 42 454
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	69 742 38 426
Produits financiers						280	19	24
Produits exceptionnels						290		
Charges financières						294		
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D)	348						
Impôts sur les bénéfices *						306	13 650	5 597
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	56 111 32 853
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles *						322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	13 650	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Entreprise (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuring et de la défense (44 terdecies)	127			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			
				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	69 761 354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356	
Déficits antérieurs reportables : * .. dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS							370	69 761 372

Désignation de l'entreprise : Société 1000 ET UNE PROPRIETES SASU

Néant *

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ							Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406	
	Autres	410		412		414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426	
	Constructions	430		432		434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444	446	
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456	
	Matériel de transport	460		462	1 537	464	466	1 537
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474	476	
	Immobilisations financières	480		482		484	486	
TOTAL		490	492	1 537	494		496	1 537
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516
	Constructions	520		522		524		526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546
	Matériel de transport	550		552		311	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566
	TOTAL	570		572		311	574	576
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4		5	
		6	7	8	9		10	
Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
1						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise :

Société 1000 ET UNE PROPRIETES SASU

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	230	652		654	230	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680	230	682		684	230	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 310
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 394
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Décision de l'associé unique et Président du 2 mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le deux mars, à seize heure, Monsieur Michel Orivel, domicilié au 32 rue Claude Decaen, à Paris 12^{ème}, propriétaire des 250 actions, associé unique et Président de la société 1000 et Une Propriétés, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de vingt-cinq mille euros, s'est réuni à son domicile.

Monsieur Michel Orivel préside l'assemblée.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérée.

Le Président met à disposition :

- l'inventaire 2021 ;
- les comptes annuels 2021.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2021,
- Affectation du résultat et distribution de dividendes,
- Frais du Président,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice après impôts de 56 111,22 euros.

L'impôt sur les sociétés non déductible à l'impôt sur les sociétés s'élève à 14 103 €.

L'associé approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne quitus entier et définitif au Président de sa gestion au titre de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de distribuer le bénéfice de 56 111,22 euros soit un montant total de dividendes bruts de 56 111,22 €.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % ou à la l'imposition forfaitaire de 30%, devant être payés au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

- En 2021, 32 853 € de dividendes bruts,
- En 2020, 39 763 € de dividendes bruts,
- En 2019, 0 € de dividendes bruts.

Cette résolution est adoptée

Mille et Une Propriétés
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 25 000 euros
13 bis avenue de la Motte Piquet, chez Véram - 75007 Paris
RCS Paris 528 951 668
SIRET : 528 951 668 00029

TROISIEME RESOLUTION

Pour l'exercice 2021, le Président n'a pas de rémunération.
Néanmoins, la mutuelle a été prise en charge par la société ainsi que des chèques cadeaux.

Les frais professionnels du Président ont été remboursé en 2021 et seront remboursés en 2022 par la société sur justificatifs.

Le Président a été remboursé en 2021 de ses indemnités kilométriques réalisées pour un montant total de 3 724,50 € avec :

- son scooter pour 4 000 Km pour 1 411,00 €,
- son véhicule de tourisme personnel pour 3 500 Km pour 2 313,50 €.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

Tout pouvoir est donné au Président :

- pour établir le procès-verbal consignant les délibérations et résolutions de l'associé unique,
- pour transcrire ce procès-verbal sur le registre des décisions,
- pour certifier toute copie ou extrait des procès-verbaux et délibérations de l'associé unique.

L'associé unique confère aussi tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Président et associé unique, Michel Orivel

